

L' U.F.A. agricole de la Haute-Loire

Présentation générale

L' UFA (Unité de Formation d'Apprentis) agricole de la Haute-Loire dispose de locaux au sein de l'EPLEFPA de Brioude-Bonnefont dont l'équipement permet de dispenser des enseignements de niveau 3 (Bac + 2) : laboratoires de chimie et de biologie, 2 salles informatiques, ateliers pédagogiques, un Centre de Documentation et d'Information, une exploitation agricole, un atelier machinisme, une salle techno, des installations sportives, un centre équestre, un restaurant scolaire...

Les apprentis peuvent sous certaines conditions être hébergés à l'internat de l'EPL de Brioude-Bonnefont.



ACCES UFA

De BRIOUDE : suivre direction LA CHAISE-DIEU, puis FONTANNES direction Lycée Agricole BONNE-FONT.

Une fois à l'entrée du lycée, tourner à gauche jusqu'au bâtiment du bas.

CONDITIONS DE PRE-INSCRIPTION

Pour toute pré-inscription, se connecter au site internet de l'UFA.

Télécharger TOUS les documents, les compléter et les transmettre par voie postale au secrétariat de l'UFA.

Une inscription devient définitive dès que le contrat d'apprentissage ou de professionnalisation sera signé de toutes les parties.



Contactez-nous :
UFA Agricole de la Haute-Loire
43100 FONTANNES

☎ 04.71.74.57.58. - 📠 04.71.74.57.50.

SITE INTERNET : www.cfa-bonnefont.fr Email : cfa.haute-loire@educagri.fr



Plaquette CS TMA - MAJ 08/04/2020

IPNS Ne pas jeter sur la voie publique



Osez l'apprentissage

L'AVENTURE DU VIVANT

Certificat de Spécialisation Tracteurs et machines agricoles Utilisation et maintenance

APPRENTISSAGE & contrat de professionnalisation



UFA de la Haute-Loire agricole 43

EPLEFPA de BRIOUDE-BONNEFONT/SAUGUES
43100 FONTANNES



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Certificat de Spécialisation «Tracteurs et Machines Agricoles : utilisation et maintenance» est délivré par le Ministère de l'Agriculture.

C'est une mention complémentaire **niveau 3**.

Il confère une qualification permettant d'entrer dans la vie active en tant que :

- conducteur d'engins d'exploitations agricoles, d'entreprises de travaux agricoles et forestiers, de CUMA, etc.
- chef d'exploitation agricole (maintenance et entretien des matériels)
- salarié d'exploitations agricoles ou de groupements d'employeurs
- conducteur d'engins ou chargé de l'entretien et de la maintenance des matériels

CONDITIONS D'ADMISSION

- Etre titulaire d'un diplôme agricole : C.A.P.A., B.P.A., B.P.REA, Bac Pro, BTSA, etc.

INFORMATIONS REMUNERATIONS ET FINANCEMENT

La rémunération est fonction de l'âge de l'apprenti et de la convention collective à laquelle est rattachée l'entreprise. (Elle est donnée en % du smic Brut)

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

La formation se déroule sur **1 année scolaire** :

- **34 semaines dans une entreprise** : exploitation, entrepreneur de travaux agricoles et forestiers, groupement d'employeurs, CUMA, etc. Le jeune participe à tous les travaux et acquiert une formation pratique en particulier en conduite, utilisation et entretien du matériel agricole (possibilité d'effectuer des stages chez un réparateur de machines agricoles pour parfaire sa formation, avec l'accord du maître d'apprentissage).
- **13 semaines à l'UFA** (455 heures sur l'année) pendant lesquelles le jeune acquiert une formation théorique et pratique en soudure, mécanique et machinisme.



DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Il est délivré par **Unités Capitalisables**.

C'est une forme de contrôle continu tout au long de la formation.

Les candidats doivent valider 3 UC.

ENSEIGNEMENT

35 heures par semaine réparties de la manière suivante :

- 50 % de temps en formation technique théorique.
- 50 % de temps en formation technique pratique.

La formation est dispensée sous forme de **modules thématiques** construits autour de visites ou interventions hebdomadaires.



LES UNITES CAPITALISABLES

UC	Modules thématiques
UC1 : Être capable de réaliser les travaux agricoles mécanisés dans le respect de l'environnement et des règles de sécurité.	Prise de poste en sécurité
	Machinisme
	Conduite d'engins agricoles et de Travaux Publics
	Eco-conduite
	Topographie
	Matériels d'élevage, de fourrage, gros gabarits, outils de travail du sol.
UC2 : Être capable d'assurer l'entretien et la maintenance des agroéquipements dans le respect de l'environnement et des règles de sécurité.	Moteur/Transmission
	Hydraulique/Electricité
	Pneumatique
	Automatisation/Programmation
	Maintenance de premier niveau
	Soudure (arc, semi-auto, OA)
UC3 : Être capable de participer au suivi et à la gestion de l'atelier de travaux mécanisés.	Création de documents de suivi (carnet de champ, fiche de chantier, carnet d'entretien...)
	Gestion atelier/chantier/travaux mécanisés